

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1927, tome 26, p. 96

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LES ANCIENS

NOMINATIONS : Le Tribunal cantonal valaisan a nommé pour une nouvelle période : M. **Maurice Germanier**, à Granges, juge-instructeur de l'arrondissement de Sierre, et M. **Pierre Devanthery**, à Sierre, juge-suppléant ; M. **Alphonse Sidler**, à Sion, juge-instructeur de l'arrondissement de Sion ; — M. **Louis Troillet**, à Martigny-Ville, juge-instructeur de l'arrondissement de Martigny et St-Maurice, et M. **Maurice Gross**, à Martigny-Ville, juge-suppléant ; M. **Henri Bioley**, à Monthey, juge-suppléant de l'arrondissement de Monthey ; M. **Cyrille Joris**, à Orsières, juge-instructeur de l'arrondissement de l'Entremont, et M. **Cyrille Gard**, à Bagnes, juge-suppléant.

M. l'Abbé **Pierre Zufferey**, curé de Chandolin, a été nommé curé de Miège.

EXAMENS : M. **Adrien Coutaz**, instituteur à Vérossaz, a obtenu du Conseil d'Etat valaisan le brevet de capacité.

MM. **Antoine Ribordy**, de St-Maurice et **Pierre Contat**, de Monthey, ont obtenu la maturité technique au collège de Sion ; MM. **Paul Coutaz**, de St-Maurice et **Georges Levét**, de Vouvry, ont obtenu le diplôme commercial, dans le même collège.

M. **Théodule Chevolet**, assistant-pharmacien, a subi l'examen de pharmacie, à l'Université de Genève.

M. **Jacques Manfrini**, à Monthey, a passé sa licence ès-sciences commerciales.